



Signataire : Jacklean Kalibala

Date de dépôt : 22 juin 2023

Question écrite

Qu'allons-nous faire contre le racisme anti-Noir ?

Considérant que :

- Genève compte la plus grande population de personnes afrodescendantes de la Suisse ;
- le rapport mandaté par le Service de lutte contre le racisme de décembre 2022 qui dresse un état des lieux du racisme structurel en Suisse¹, constate que le racisme est bien implanté dans la société suisse et affecte les citoyens et citoyennes suisses à tous les niveaux ;
- le rapport 2022 des centres d'écoute du racisme de Suisse a recensé une augmentation des cas de discrimination raciale. La majorité des incidents sont survenus sur le lieu de travail et dans le secteur de la formation. Le racisme anti-Noir était le motif de discrimination le plus fréquent (276/708)² ;
- la mise en place du Centre d'écoute contre le racisme à Genève en 2014 a permis de venir en aide aux victimes, mais également de mettre en évidence les cas de discrimination raciale. Le rapport de 2021 retrouve 42% de racisme anti-Noir dans les cas déclarés. Les incidents relatifs au racisme anti-Noir, qui ont été constatés pour 2021, l'ont été le plus souvent dans l'espace public et dans le domaine de l'administration publique ;

¹ Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), Racisme structurel en Suisse : un état des lieux de la recherche et de ses résultats.

² Rapport sur la discrimination raciale en Suisse établi sur la base des données du système de documentation et de monitoring du racisme DoSyRa.

- jusqu'à présent la plupart des mesures antiracistes visent à soutenir les victimes et à changer les attitudes sans prendre en compte les dimensions structurelles et sociétales inhérentes au racisme ;
- le racisme anti-Noir, forme prédominante du racisme à Genève, présente des particularités qui méritent d'être prises en charge spécifiquement, comme il se fait pour d'autres formes de discriminations (par exemple le genre et la discrimination LGBTQX),

mes questions sont donc les suivantes :

- *Quelle stratégie globale est proposée pour réduire la discrimination raciale dite « structurelle », en particulier anti-Noir, au sein de l'administration publique ?*
- *Comment seront intégrées les données issues du travail du Centre d'écoute contre le racisme dans la mise en place de mesures spécifiques et concrètes ?*
- *Quelles mesures sont prévues pour repérer et sanctionner spécifiquement le racisme anti-Noir au sein de nos institutions publiques, nos établissements scolaires et nos lieux de formation ?*
- *Quels moyens financiers sont prévus pour soutenir de façon pérenne les associations œuvrant contre le racisme anti-Noir ?*
- *Quels moyens sont prévus pour valoriser et promouvoir la culture africaine, l'Histoire africaine et les contributions sociétales des Genevoises afrodescendantes et Genevois afrodescendants ?*